

Canal Seine Nord Europe : L'État et les acteurs territoriaux se réunissent

Dossier de la rédaction de H2o
January 2015

Alain

Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche, a présidé jeudi 11 décembre 2014 à Amiens une réunion sur le projet du canal Seine-Nord Europe en présence des collectivités territoriales concernées. Cette réunion fait suite à la déclaration du Premier ministre à Arras le 26 septembre 2014, confirmant l'engagement du Gouvernement sur ce projet d'envergure qui s'inscrit dans la politique de relance souhaitée par le Président de la République.

La

réalisation de ce grand projet, dont l'objectif reste un lancement des travaux en 2017 en vue d'une mise en service à partir de 2023, nécessitera outre l'engagement fort de l'État, un partenariat étroit avec les acteurs du territoire et en premier lieu les Régions et Départements, ainsi qu'un soutien financier majeur de l'Europe. La réunion de ce jour a permis de faire un point sur l'avancement des missions confiées à la fois au député Régis Pauvros, auteur d'un premier rapport en 2013 à la base de la reconfiguration du projet, et aux corps d'inspection des ministères de l'Énergie et des finances. Elle a également permis de rappeler l'attachement et l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire à la réalisation de ce grand projet, dans une démarche partenariale étroite avec l'État.

Ce projet s'intègre dans

un programme plus global de réseau fluvial nécessitant des travaux pour permettre le plein effet du canal à son ouverture. Ces opérations d'accompagnement sur les bassins de la Seine, de l'Oise et du Nord-Pas de Calais seront intégrées dans le dossier de demande de subvention européenne et revêtent un caractère prioritaire dans le cadre des négociations en cours sur les contrats de plan État-Région 2015-2020.

Environnement France - 11-12-2014